



APL PAS D'ÉCONOMIES SUR LE DOS DES LOCATAIRES

6,5 millions de locataires vont perdre chaque mois 5€ d'allocation logement en octobre puis environ 10€ dans un an, conséquence du gel annuel, et ce n'est qu'un début. De plus, en 2018, le gouvernement veut retirer aux HLM 60€ pour chaque allocataire logé en HLM, soit 1,5 milliards d'euros !

Cela signifie moins d'entretien et de réhabilitations des HLM, moins de nouveaux HLM et plus d'expulsions : les locataires HLM et les mal logés seront au final les victimes de ce coup de force du gouvernement !

Rétablissement des 5€, MAINTIEN de l'APL !

**PROCHAINE
MOBILISATION NATIONALE
LE 9 DECEMBRE**

[illegible]

Faites nous connaître votre présence par mail : mdelanoebaise@fap.fr

Début de la trêve hivernale 2017 : retour sur les chiffres du contentieux

Hausse des expulsions : la Fondation Abbé Pierre demande un renforcement de la prévention !

I- Pas de bonnes surprises cette année :

À l'approche de la trêve hivernale, les expulsions s'accroissent et témoignent d'une dérive inquiétante : en 2016, le nombre de ménages expulsés avec le **concours de la force publique** a encore battu un triste record en s'élevant à **15 222 ménages** — soit une augmentation de 140 % en 15 ans !

Autant de situations de grande détresse pour ceux qui se retrouvent à la rue ou mal-logés après une expulsion.

Une menace et une réalité qui n'épargnent pas les personnes reconnues prioritaires au titre du Droit au logement opposable (Dalo), de plus en plus nombreuses à être expulsées, au mépris total de la loi.

II- Malgré tout, quelques indicateurs satisfaisants :

Quelques indicateurs sont malgré tout en légère baisse par rapport à 2015, après de longues années de hausse :

- les décisions de justice prononçant l'expulsion (128 146 contre 132 196) ;
- les commandements de quitter les lieux (63 081 contre 67 905).

Faut-il y voir le signe d'une prévention qui serait enfin plus efficace ?

On ne peut que l'espérer. Comme on ne peut qu'espérer la montée en puissance du pôle national de prévention des expulsions, porté par la DIHAL.

III- Notons enfin que, pour la première fois, les habitants des « bidonvilles » vont bénéficier de la trêve hivernale, conformément à la loi « Égalité et citoyenneté » du 27 janvier 2017.

Pour les services de l'état, la Dihal (avril 2017), il y aurait 263 habitants en bidonvilles/squats en Bretagne dans 10 campements principalement en Ile et Vilaine. Plus aucune installation n'est recensée dans le Morbihan.

Zoom sur les chiffres des assignations et des jugements d'expulsion en Bretagne.

Assignations en expulsion liées au logement en 2016 :

Finistère	2012	2013	2014	2015	2016
Brest	456	494	598	595	567
Quimper	431	497	536	515	517
Morlaix	105	92	116	156	122
Total	992	1083	1250	1266	1206

- 60

Ile et Vilaine	2012	2013	2014	2015	2016
Fougères	153	132	144	153	153
Redon	103	97	106	115	98
Rennes	901	879	1089	1025	1206
St Malo	180	215	227	236	263
Total	1337	1323	1566	1529	1720

+ 191

Morbihan	2012	2013	2014	2015	2016
Lorient	419	511	602	592	604
Vannes	394	422	541	485	481
Total	813	933	1143	1077	1085

+ 8

Côtes d'Armor	2012	2013	2014	2015	2016
Dinan	15	25	49	95	84
Guingamp	78	44	75	117	122
Saint Brieuc	325	334	372	393	426
Total	418	403	496	605	632

+ 27

Globalement entre 2012 et 2016, le nombre d'assignations annuelles a progressé de façon significative en Bretagne (3560 en 2012 ; 4643 en 2016) soit presque 1100 assignations complémentaires entre les deux périodes.

Chiffres 2016 des décisions d'expulsion en Bretagne : 3175 soit une baisse de 225 jugements en un an. 3400 jugements rendus en 2015.

Tendance 2016 des décisions d'expulsion :

Cotes d'Armor : 530 au lieu de 465 en 2015

Finistère : 841 au lieu de 1057 en 2015

Ile et vilaine : 1206 au lieu de 1273 en 2015

Morbihan : 598 au lieu de 644 en 2015

La FAP aide les ménages pour éviter l'expulsion : illustration d'une situation brestoise

Monsieur B. âgé de 45 ans vit avec son fils depuis 10 ans dans un l'appartement à Brest (29) pour lequel une procédure d'expulsion est en cours avec concours de la force publique. Le locataire a été reconnu en invalidité partielle. A la suite de décès de ses proches, Monsieur B. a connu des multiples difficultés personnelles.

Deux de ses trois enfants ont quitté le logement, ce dernier est devenu trop grand, le loyer trop cher. **Sa dette s'est élevée au fils du temps à 7308 €.**

Il a accepté un accompagnement par l'AGEHB-GP29 pour l'aider dans ses démarches et un dossier de surendettement a été déposé. La FAP a accordée une aide de 700 € et Monsieur B. s'est engagé a rependre le règlement de son loyer résiduel, cela a permis de faire suspendre l'expulsion lors du rendez-vous avec la préfecture. **Fin octobre 2017, Monsieur a pu intégrer un nouveau logement social adapté à ses revenus grâce à une mutation de logement proposé la CASAL de Brest Métropole.**

Mouvement Emmaüs

Nouveau : partenariat à Vannes entre la FAP et SOS Familles

Une enveloppe dédiée de nos Appels de détresse est réservée à SOS Familles Vannes afin que nous puissions agir conjointement sur le département du Morbihan pour mieux aider les mal logés. A suivre !

Expression locale de la nouvelle structure SOS Familles Vannes

« Dans les mâchoires du tigre »

Il faut venir à SOS Familles pour toucher de près la vraie misère. Celle qui vous tient éveillé toute la nuit, celle qui vous pose toujours la même question « est-ce qu'on va manger demain ? »

Il faut assister à des entretiens pour réaliser à quel point notre époque est dure et impitoyable.

A quel point, en dépit d'un filet de protection sociale actif, malgré des efforts qu'on ne peut nier, les administrations, banques, prestataires de tout poil vous écrasent, vous étouffent, vous condamnent à vie à garder la tête sous l'eau.

Un exemple : devant l'interdiction de couper l'eau, tel prestataire privé installe un goutte à goutte au retardataire. 15 mn pour remplir un verre d'eau, montre en main... « mais l'eau n'est pas coupée monsieur le Juge. » et je facture 150 euros la remise en service. Faut bien vivre hein ?

Plus d'autre choix que de rester en apnée sociale. Plus de ciné, plus de fringues neuves, plus de petits plats...c'est la symphonie des nouilles et des tartines trempées (ou non) dans le café.

SOS Familles, c'est une énorme leçon de vie, de celle que l'on ne voudrait pour rien au monde, de celle qui vous conduit dans les mâchoires du Tigre.

SOS Familles, c'est aussi un petit vent d'air frais qui rafraîchit l'haleine du monstre ; un sourire, un coup de main financier (pas toujours hélas) , une écoute, une goutte d'eau sur l'incendie d'une société qui brûle les plus faibles des siens.

Chaque vendredi matin de 9h30 à 12h...sur rendez-vous.

Communauté Emmaüs de Vannes.

Coopération FAP et SOS Familles 35 à Rennes

Monsieur G., âgé de 39 ans, célibataire, est locataire d'un logement social à Pacé (35) depuis mars 2015. Une procédure d'expulsion locative était engagée du fait d'un impayé de loyer de 3934€. Monsieur a deux enfants qu'il reçoit les week-ends et pendant les vacances scolaires. Il a été travailleur indépendant dans le domaine de la publicité et a cessé son activité en juillet 2015. Il est devenu bénéficiaire RSA et suite à des problèmes de santé, il a ensuite bénéficié de l'AAH.

Ne pouvant faire face à sa dette, il nous a contacté. Nous lui avons conseillé de se rapprocher d'un travailleur social, puis la FAP lui a accordé une aide de 750€ et nous l'avons orienté vers SOS Familles 35 pour un refinancer de sa dette par un microcrédit.

Ces derniers lui ont accordé une avance de 2000 € sur 3 ans. Monsieur G. s'est également engagé à régler les prochains loyers de juillet, août et septembre 2017. Grâce à notre intervention, l'aide du travailleur social et de SOS Familles nous avons pu permettre à Monsieur de rester dans son logement et ainsi éviter une expulsion imminente.

Marylène, assistante de l'agence Bretagne, FAP

Réunion Equipe Grande région R2 Bretagne/ Normandie

- Le bureau a eu lieu le 15 novembre au sein de notre agence à Rennes.
- L'assemblée de région aura lieu à Fougères le 7 décembre 2017. Stéphane renouvellera sa candidature au sein de l'équipe de région.

Partenariats politiques avec la FAP contre les mauvaises conditions d'habitat

Action Bretagne Romantique « Bien vivre dans son logement »

Le territoire de Combours présente de nombreuses situations d'habitats dégradés et énergivores. La Communauté de communes a mis en œuvre certaines actions de traitement lors de son précédent Programme Local de l'habitat. Une OPAH vient de se terminer.

Afin d'aller au devant du public et pour remobiliser les acteurs, le service habitat de l'intercommunalité, la CSF 35 et la FAP ont entrepris la réalisation d'une action de sensibilisation liée au logement. L'exposition de la FAP « Portraits de mal logés » sera présentée en amont de la semaine « Bien vivre son logement ».

Le vendredi 10 novembre dernier, Lucie Aubry de la CSF 35 et Stéphane Martin de la FAP ont pu interpellé les élus de la collectivité afin d'envisager la mise en place d'un groupe de travail « mal logement » porté par les élus de la collectivité.



Sensibilisation au mal logement et à la précarité énergétique à Redon

Vendredi 15 décembre 2017, 10H30-16h00, locaux de la mutuelle des Pays de Vilaine, 13 rue des Doves à Redon

La maison de la consommation et de l'environnement et la Fondation Abbé Pierre s'allient pour l'organisation d'une journée d'interconnaissance qui a pour vocation à créer du lien entre les différents acteurs du logement sur le territoire de Redon.

Les objectifs :

- Identifier et faire connaître les compétences et le rôle de chaque structure ressource sur les questions de logement et de mal-logement notamment.
- Favoriser l'enrichissement mutuel des réseaux de chaque structure et de sujets transversaux.
- Valoriser les dispositifs d'aide et d'accompagnement selon les publics cibles (locataires / propriétaires / copropriétaires).
- Recenser et partager les différentes problématiques rencontrées sur le territoire

Venez nombreux ! Inscriptions : mdelanoebaise@fap.fr



Slime 56 : Morbihan Solidarité Energie démarre pour repérer les ménages modestes en difficulté d'énergie dans le département.

La Fondation Abbé Pierre salue l'émergence du premier SLIME départemental porté par un Conseil Départemental en Bretagne.

Morbihan Solidarité Energie, qui va bénéficier du soutien de la Fondation Abbé Pierre permettra de repérer massivement des ménages en privation de chauffage et en inconfort thermique. Le Conseil Départemental 56 prévoit la réalisation de 1600 visites en 3 ans.

Outre le repérage, l'accompagnement poussé des ménages permettra de proposer des améliorations concrètes des logements par la mise en place d'un fonds de travaux dédiés, abondé par la Fondation Abbé-Pierre.

Le lancement de MSE a fait l'objet de réunions locales territorialisées qui ont permis de faire connaître le dispositif aux élus et aux travailleurs sociaux des secteurs mais aussi de rappeler les pouvoirs de police des maires, la nécessité du repérage ainsi que les différents outils de lutte contre l'habitat indigne.

L'agence Bretagne de la FAP (Stéphane Martin) est intervenue lors de la réunion de Ploërmel pour faire connaître l'intérêt des démarches SLIME pour le repérage et l'accompagnement des ménages en difficulté.

L'agence Bretagne lutte contre l'Habitat Indigne

Une remise de clés institutionnelle pour souligner les partenariats nécessaires

Pour Mme K., propriétaire occupante très modeste, la facture annuelle de chauffage et d'eau chaude de 1 500 € pèse lourdement dans son budget. Sa maison est difficile à chauffer, dans les moments les plus froids de l'hiver, la température dépasse difficilement les 13 degrés.

Sa salle de bain, située à l'étage de la maison, est également source d'angoisses. Elle n'est plus adaptée à l'évolution de sa maladie et les problèmes d'infiltrations font craindre un effondrement du plancher à tout moment.

Mme K. a été accompagnée par SOLiHA Ile-et-Vilaine et le CDAS pour réaliser des travaux de sortie d'insalubrité et d'économie d'énergie et solliciter les financements de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), du Département d'Ile-et-Vilaine, de sa caisse de retraite la CARSAT et de la Fondation Abbé Pierre dans le cadre de son programme « SOS TAUDIS ».

Un dispositif d'avance de financement et de micro-crédit a également été mis en place. La propriétaire a ainsi pu bénéficier de plus de 23 000 € de subvention, permettant de couvrir 71 % du coût de la rénovation du logement (budget global des travaux de 33 379 €).

Le 2 octobre dernier, en présence du Conseil départemental 35, de la Fondation Abbé Pierre et des élus de Communauté de communes de Saint-Méen Montauban, SOLiHA nous a présenté les travaux réalisés : création de sanitaires adaptés au rez-de-chaussée, réfection de l'électricité, assainissement. L'isolation thermique du logement permet de réduire de 31 % la consommation énergétique.

C'est avec beaucoup de joie et d'émotion que Mme K. nous a fait visiter sa maison qui lui apporte désormais plus de confort et de sécurité. Ne plus avoir froid et ne plus avoir peur dans sa salle de bain lui change la vie.



Photos après travaux



De gauche à droite : La Responsable du service Habitat ; M. LORAND, Mairie de Quedillac ; M. PIEDVACHE – Président de la communauté de communes de Saint Méen Montauban ; Le Vice-Président à l'Habitat ; Mme K. – propriétaire occupante ; M. Martin – Directeur de l'agence Bretagne de Fondation Abbé Pierre ; M. De Salins – Directeur de SOLiHA Ile-et-Vilaine ; Mme GAGEOT – Conseil départemental 35.

Un nouveau confort pour un ancien agriculteur de Noyal sur Vilaine

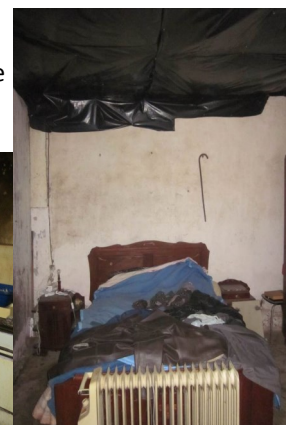
En juillet dernier, la Fondation Abbé Pierre a accordé une subvention à Monsieur C. qui habitait un logement insalubre à Noyal sur Vilaine (35). Ancien agriculteur exploitant âgé de 81 ans, il a acheté ce logement pour habiter près de son exploitation et de ses parents agriculteurs. Accompagné par le CDHAT, l'intervention était conséquente car aucuns travaux n'ont été réalisés depuis l'acquisition du logement dans les années 60.

Le propriétaire récupère l'eau du puits chaque semaine chez un voisin dans des anciens pots de laits. Son ingéniosité lui a même permis d'installer une machine à laver qu'il remplit lui-même d'eau. Cependant, même si monsieur C. est encore dynamique, les conditions de logement deviennent de plus en plus difficiles avec l'âge.

Les travaux prévoient de supprimer l'actuelle cheminée dont la fumée a noircie la pièce de vie. Elle sera remplacée par un poêle à granulés et un chauffage d'appoint électrique. Des sanitaires seront installés et l'eau potable desservira le logement. Les travaux prévoient également de remplacer les menuiseries, d'installer un système d'assainissement et de mettre aux normes le système électrique. Les travaux de finitions seront réalisés avec les compagnons bâtisseurs.

Le montant des travaux s'élève à un peu plus de 55 000 € et les financements publics couvrent près de 74% du montant total des travaux.

Le temps des travaux, monsieur occupera une caravane installée pour l'occasion sur son terrain pour qu'il garde le lien avec son habitat.



Photos avant travaux : chambre, pièce de vie, espace cuisine

Plan sans domicile fixe, objectif zéro : mise en œuvre du plan à Rennes et Brest

Nous ne pouvons plus supporter de voir des ménages à la rue !
Pour certains publics dont les situations sont très complexes les réponses ne sont pas toujours adaptées et nécessitent un décroisement des sacro saintes compétences habitat/hébergement.

La Fondation Abbé Pierre initie en Bretagne avec d'autres structures et associations des réponses qui doivent s'appuyer sur des politiques publiques mais qui peuvent également être en lien avec la société civile et notamment le parc privé de logement.



Partout il y a des logements vacants, dans de nombreuses municipalités des élus sont volontaires pour mettre des biens à disposition, sur presque tous les territoires des associations anciennes ou récentes peuvent accompagner les ménages en difficulté.

L'objectif est d'animer des solutions locales avec les acteurs volontaires pour proposer des logements, tout en assurant un cadre juridique et en recherchant toujours le meilleur accompagnement des ménages qui peuvent bénéficier d'un accès aux droits.

Le projet Solami à Brest : le projet « SOLAMI » trouve son origine dans un constat partagé par la Fondation Abbé Pierre et toutes les associations et organismes engagés dans l'accueil des migrants à l'échelle du Pays de Brest : **les dispositifs en vigueur aujourd'hui laissent sans réponse nombre de situations humainement inacceptables.**

C'est le cas de familles de migrants demandeurs d'asile, confrontées à des difficultés dans le déroulement de leur démarche. C'est aussi le cas de jeunes migrants isolés.

Dans tous ces cas, les institutions concernées s'en tiennent à l'exercice de la compétence qui leur est attribuée par les lois et règlements en vigueur, en les interprétant de manière restrictive. Leurs interventions ainsi juxtaposées, sans recherche en commun de solutions adaptées à la réalité des situations, se traduisent pour les personnes concernées par une absence dramatique de prise en charge, dans des situations lourdes de dangers : familles avec enfants à la rue, jeunes migrants isolés en errance ...

Solami consiste à bâtir un nouveau dispositif en réseau, basé sur l'utilisation d'un certain nombre de logements à titre gratuit ou à très faible coût (logements communaux vacants, logements sociaux disponibles déclassés, logements privés ...), soit loués dans le parc privé.

La gestion de cet ensemble (4 à 6 logements sur la métropole de Brest à titre expérimental) sera assurée par l'association SOLAMI avec le concours de l'AGEHB en qualité de prestataire technique. Les ménages logés bénéficieront du soutien de toutes les associations locales pour accéder à l'autonomie, aux besoins de base, à l'éducation et à la formation professionnelle, à la santé, aux transports.



Le projet « logements solidaires » à Rennes :

En secteur d'habitat plus tendu comme c'est le cas à Rennes, la déclinaison locale du plan « sdf, objectif 0 » prend un autre visage. Les logements vacants ou disponibles sont plus rares.

Soit, l'objectif est de mobiliser du foncier disponible. Au regard de l'effort de la construction sur la métropole, de nombreux terrains avec maisons individuelles sont achetés par des promoteurs pour être détruits et transformés en immeuble.

Durant six mois à plus d'un an, les maisons sont vides et peuvent être utilisées pour un usage solidaire. Les personnes à la rue ne sont plus dirigées par certaines associations vers des gymnases ou des squats mais vers des logements disponibles dans le cadre de convention d'usage (commodat) fixant dans le temps, la durée d'occupation et le nombre de personnes hébergées.

C'est un accord gagnant/gagnant pour les promoteurs : plus de risques de squats, ni d'alarme, plus de gardiennage, tout en rendant services à la collectivité et aux mal logés.

Deux premiers logements ont été proposés à la Fondation en novembre à Rennes. Nous sommes persuadés que d'autres locaux nous seront proposés pour un usage solidaire.

Merci à Emmaüs pour le mobilier et aux Compagnons Bâisseurs pour leurs futures contributions aux travaux d'habitabilité !

Communication

Brève : la nouvelle campagne de sensibilisation hivernale de la Fondation Abbé Pierre

Cette année, trois différentes affiches présenteront trois figures du mal logement. Un homme, une femme, et une femme avec enfant à la rue. L'effet miroir est intéressant et renvoie également vers la question du don. On peut déjà voir les affiches en ce moment.

Un clip très positif, qui fonctionne aussi sur l'effet miroir, circulera sur les réseaux sociaux. On aime le message et la mise en scène !



Dernière minute :

Emission « **Rire pour un toit** » sur M6 le 22 décembre 2017 à 21H00

Cette émission qui rassemblera de nombreux comiques aura aussi pour but de sensibiliser au mal logement en deuxième partie de soirée.

A ne pas rater !



Festival Tam Tam : 400 personnes sensibilisés au mal logement

Le Festival Tam Tam permet aux nouveaux jeunes arrivants sur Rennes de rencontrer sur un seul site, les partenaires liés au logement, au bénévolat, à la consommation durable...

Nous étions présents les 27 et 28 septembre, place Charles de Gaulle à Rennes avec notre bus afin de sensibiliser le public au mal-logement.

Vous avez été un peu plus que 400 personnes à venir nous rencontrer sur place. Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidé : les étudiants de l'ESC, Eric le chauffeur, Mathilde et Imène ainsi que Fleur, chargée de production au sein de notre service communication.

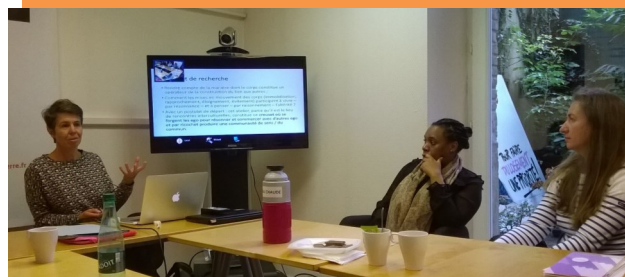
L'agence Bretagne remercie également AG2R, la Caisse d'épargne et la Caisse des dépôts et consignation, nos partenaires sur cette action.



Promotion des habitants : Danse à tous les étages « déplaces »

Le secteur promotion des habitants de la Fondation Abbé Pierre a soutenu « Danse à tous les étages » pour son projet « Déplaces ».

Un comité de pilotage a eu lieu le mercredi 13 septembre 2017 au sein de notre agence pour faire le bilan de l'action et entendre la restitution du travail sociologique d'Anne Morillon.



Le projet était de proposer à des adolescents mineurs migrants et aux jeunes demandeurs d'asile de Rennes d'expérimenter la danse contemporaine en étant accompagnés par des artistes professionnels.

Ce projet chorégraphique mené avec les mal-logés a permis, en associant des habitants de divers horizons de sortir de leurs quotidiens et de casser les représentations parfois négatives vis-à-vis des publics migrants.

Il était prévu initialement de composer un groupe de 15 personnes, au final ils ont été 22 à participer aux ateliers.

La suite

Déplaces 2 est en préparation et s'ouvre à d'autres partenaires de l'insertion et de l'hébergement : Coallia, Foyer Benoit Labre, preuve que cette action a su rassembler le plus large partenariat.

Trajectoires : une exposition pour montrer qu'on peut faire ensemble contre le mal-logement

L'occupation de l'ancienne maison de retraite de la Poterie par 170 migrants à Rennes a fait émerger un élan de solidarité et la mise en œuvre d'outils de réponses mal logement métropolitains innovants.

Les jardins de la Poterie se sont refermés mi-juillet 2017 en respectant les engagements moraux et conventionnels des parties prenantes.

Cette occupation s'est révélée une expérience humaine, politique, associative, culturelle très riche et inédite. Les suites de cette aventure sont nombreuses en Bretagne tant les échos ont pu se révéler positifs.

L'exposition montée par un l'association «un toit un droit », des chercheuses, le photographe François le Page et la Fondation Abbé Pierre se propose de montrer les occupants dans leur humanité, de mettre en lumière les divers « environnements » de l'action, de dresser une analyse sociologique, sociale et positive de cette parenthèse « abritante » dans des parcours compliqués où la détresse humaine est toujours présente pour ce public nommé « à droit administratif incomplet ».

Cette exposition qui sera montrée la première fois le 12 février 2018 à le BU de l'université de Rennes 2, sera ensuite proposée lors d'un événement de la Fondation Abbé Pierre ainsi que dans d'autres grandes villes bretonnes, a pour but de sensibiliser le public, les élus, sur les nouvelles réponses à mettre en œuvre pour les mal-logés.



Etudes, stages, partenariats à l'agence Bretagne de la Fondation Abbé Pierre

Logement d'abord : deux études en Bretagne

Le président Macron et le ministre de la cohésion des territoires présentaient à Toulouse le 11 septembre dernier trois axes de la politique logement du gouvernement.

Le deuxième axe doit permettre de garantir un logement pour les plus précaires en recentrant le logement social sur l'accueil des ménages défavorisés. Durant le quinquennat, 40 000 logements très sociaux, 10 000 places en pension de famille, 40 000 places en intermédiation locative sont envisagées.

Cette politique du « Logement d'abord » sera mise en œuvre de façon partenariale avec les collectivités locales, les associations d'accompagnement des plus démunis et les acteurs du logement.

Afin de comprendre les implications et les conséquences de cette politique en Bretagne, la Fondation a initié deux études dans notre région.

Les étudiants du DEIS d'Askoria, s'attacheront au sujet à l'échelle de la métropole rennaise alors que notre partenaire For-recherche sociale travaillera avec la Fondation Abbé Pierre à l'échelon régional.

Nouveaux publics, réalisations bretonnes, orientations des PDALHPD et projets des territoires seront abordés dans l'éclairage régional Bretagne de la Fondation Abbé Pierre qui sera disponible fin mars 2018.

Reciprocity : ESC Rennes, la promo 2018 contre le mal logement

Le projet de l'école de commerce est simple : mobiliser des étudiants au service de projets d'associations caritatives.

Choc de culture ? Pas vraiment en fait !

Notre projet 2018 est de demander à des étudiants de rencontrer des personnes mal logés et d'aller voir des mécènes pour aider les ménages volontaires, à finir les travaux de mise aux normes des logements.

Après une phase d'acculturation au mal logement et au secteur de l'habitat indigne et énergivore, les étudiants sont dans la dernière ligne droite du stage : décrocher des rendez-vous pour convaincre les mécènes de s'impliquer dans des chantiers solidaires.

Soyez tenaces, vous allez y arriver !



EHESP : projet Astérisk, outiller l'observation de la précarité énergétique en Bretagne.

L'année dernière la promotion 2017 du projet Astérisk de l'école de la santé publique de Rennes a commencé à travailler la question de la précarité énergétique et de la santé en entrant dans le sujet par des visites de terrain et des consultations des acteurs du secteur.

Cette année, la promotion 2018 en lien avec l'agence Bretagne de la Fondation Abbé Pierre vise à mettre en œuvre une enquête « précarité énergétique et santé » qui sera co-construite avec tous les acteurs concernés, notamment les opérateurs des SLIME.

Plusieurs échelles territoriales seront définies pour donner à cette étude un panel et un échantillonnage des plus représentatifs.

La réponse à un appel à projet ARS par l'EHESP, la FAP et la MCE permettra de mener cette action à bien en 2018.

Dates à retenir

- 5/12 :** Réunion préparatoire action vive les APL, MIR de Rennes, 17h00
- 7/12 :** Assemblée de région Emmaüs, R2, Fougères
- 8/12 :** Vive l'APL, CAF de Rennes, 10 h00
- 12/12 :** Brest, conférence de presse pour le Projet Solami (présence des élus)
- 12/12 :** Carhaix, comité de pilotage Cob Formation, Projet LTS à Poher Communauté
- 13/12 :** Alerte « assises » dans les locaux du Secours Catholique à Rennes
- 14/12 :** Rencontre avec les coopérateurs du Blosne et visite de copropriétés (présence d'Aurore Bournaud)
- 15/12 :** Forum mal logement et précarité énergétique Redon
- 18/12 :** Travail avec le service habitat et les élus de la communauté de communes de St Méen Montauban (LHI/Précarité énergétique)
- 20/12 :** Partenariat CCAS de Rennes/ FAP, aides aux grands exclus de la ville

ADLH : Outillage du réseau breton

La FAP a organisé une formation au logiciel ADEL, le vendredi 29 septembre la MCE à Rennes. Cette dernière a été animée par Marie Rothahn, chargée de mission à la Fondation Abbé Pierre.

Cette formation avait pour but de faciliter le travail des accompagnants en terme de suivi de dossier et de préparation des bilans pour l'accès aux droits lié à l'habitat.

Formation FAP : "prévenir les impayés locatifs"

La FAP et la MCE ont organisé une formation le jeudi 5 octobre « Prévenir les impayés locatifs pour éviter les expulsions » au sein de l'UDAF à St Brieuc.

Les intervenants étaient :

- Carole Salmon—Côtes d'Armor Habitat
- Gaëtane Marrot—CSF 56
- Sylvie Le Querriou—CCDS—Service Pile

Marylène, l'assistante de l'agence était participante.

Qu'est-il devenu ?

Après un contrat chez « Un Toit Pour Tous » à Grenoble, Youenn Leblay ancien bénévole de l'agence est actuellement embauché au sein du SIAO de la Loire Atlantique pour l'observation sociale et le déploiement des SI.

Bon courage Youenn

Rectificatif de notre précédente lettre d'info

Notre article Accès au droits liés à l'habitat D.I. et Jurisprudence : nous souhaitons apporter un complément d'informations concernant la situation de Mme R. Cette dernière a été également accompagnée par l'ADIL35 dans le cadre de la convention CAF35/ADIL35 de lutte contre la non-décence

CONTACT PRESSE

Stéphane MARTIN / Directeur régional Bretagne — smartin@fap.fr / 06 17 01 16 90

Anne SIMONOT / Chargée de relations presse — asimonot@fap.fr / 01 55 56 37 45 / 06 23 25 93 79